



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Direction générale  
de la recherche  
et de l'innovation

Service de l'innovation,  
du transfert de technologie  
et de l'action régionale

Département des politiques  
d'incitation à la R&D

1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

[www.recherche.gouv.fr](http://www.recherche.gouv.fr)

Paris, le 14/11/2017

**DÉCISION D'AGRÉMENT**  
(Dépenses de recherche)

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

Vu l'article 244 quater B du code général des impôts,

Vu la demande présentée par l'organisme,

Décide d'accorder l'agrément prévu au II d bis de l'article 244 quater B du code général des impôts pour les organismes de recherche privés, à :

**ALPES DEIS**

(siren : 349413096)

Cet agrément est accordé au titre des années : **2018,2019,2020**.

Le renouvellement de cet agrément se fera sur demande expresse, avant le terme de la dernière année.

Pour la Ministre et par délégation

La cheffe du département des  
politiques d'incitation à la recherche et  
au développement

**Christine COSTES**



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Direction générale  
de la recherche  
et de l'innovation

Paris, le 14/11/2017

Service de l'innovation,  
du transfert de technologie  
et de l'action régionale

Département des politiques  
d'incitation à la R&D

**DÉCISION D'AGRÉMENT**  
**(Dépenses d'innovation)**

1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05  
[www.recherche.gouv.fr](http://www.recherche.gouv.fr)

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

Vu l'article 244 quater B du code général des impôts,

Vu la demande présentée par l'organisme,

Décide d'accorder l'agrément prévu au 6° du k du II de l'article 244 quater B du code général des impôts pour les organismes de recherche privés, à :

**ALPES DEIS**  
(siren : **349413096**)

Cet agrément est accordé au titre des années : **2018,2019,2020**.

Le renouvellement de cet agrément se fera sur demande expresse, avant le terme de la dernière année.

Pour la Ministre et par délégation

La cheffe du département des  
politiques d'incitation à la recherche et  
au développement

**Christine COSTES**

Direction générale  
de la recherche  
et de l'innovation

Paris, le

27 MAI 2015

Service de l'innovation,  
du transfert de technologie  
et de l'action régionale

Département des politiques  
d'incitation à la R&D

1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

[www.recherche.gouv.fr](http://www.recherche.gouv.fr)

**DÉCISION D'AGRÉMENT**  
(Dépenses de recherche)

La Ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu l'article 244 quater B du code général des impôts,

Vu la demande présentée par l'organisme,

Décide d'accorder l'agrément, prévu au II d bis de l'article 244 quater B du code général des impôts pour les organismes de recherche privés, à :

**ALPES DEIS**

(siren : 349413096)

Cet agrément est accordé au titre des années : **2015,2016,2017**.

Le renouvellement de cet agrément se fera sur demande expresse avant le terme de la dernière année.

Pour la ministre et par délégation  
Le chef du département des politiques  
d'incitation à la R&D



Christian Orfila



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Direction générale  
de la recherche  
et de l'innovation

Service de l'innovation,  
du transfert de technologie  
et de l'action régionale

Département des politiques  
d'incitation à la R&D

1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

[www.recherche.gouv.fr](http://www.recherche.gouv.fr)

Paris, le

27 MAI 2015

**DÉCISION D'AGRÉMENT**  
**(Dépenses d'innovation)**

Le Ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu l'article 244 quater B du code général des impôts,

Vu la demande présentée par l'organisme,

Décide d'accorder l'agrément, prévu au 6° du k du II de l'article 244 quater B du code général des impôts pour les organismes de recherche privés, à :

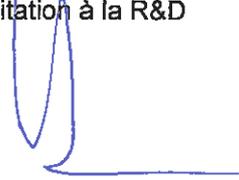
**ALPES DEIS**

(siren : **349413096**)

Cet agrément est accordé au titre des années : **2015,2016,2017**.

Le renouvellement de cet agrément se fera sur demande expresse avant le terme de la dernière année.

Pour le ministre et par délégation :  
Le chef du département des politiques  
d'incitation à la R&D



Christian Orfila